



HAL
open science

Master Écologie de la firme et des marches

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Écologie de la firme et des marches. 2014, Université Montpellier 1 - UM1. hceres-02040736

HAL Id: hceres-02040736

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040736v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Economie de la firme et des marchés

de l'Université Montpellier 1 – UM1

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Montpellier 1 – UM1

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Economie de la firme et des marchés

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150009210

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Montpellier 1

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Les objectifs de la mention *Economie de la firme et des marchés* (EFM) sont de permettre aux étudiants d'approfondir et de valoriser professionnellement des compétences d'économistes et particulièrement de micro-économistes. La mention choisit pour cela des spécialités sectorielles ou fonctionnelles qui se prêtent à cette valorisation.

Les trois secteurs retenus vont former trois spécialités :

- *Economie des technologies de l'information et de la communication ;*
- *Economie et droit de l'énergie ;*
- *Economie quantitative et management des transports.*

Les deux fonctions privilégiées vont former deux dernières spécialités :

- *Finance de marché et analyse des risques ;*
- *Systèmes d'information économique pour l'entreprise.*



La formation dans la mention EFM est très largement commune à l'ensemble des spécialités en première année de master (M1). Une large part de ce tronc commun est également suivie par les étudiants qui optent pour l'autre mention, plus macroéconomique, *Analyse et politique économique*. Les spécialités dans lesquelles s'inscrivent les étudiants dès le premier semestre (S1) sont différenciées en M1 par trois cours au premier semestre et quatre au second mais, parmi ces cours, beaucoup sont également mutualisés en concernant plusieurs spécialités. Ce n'est donc qu'en seconde année de master (M2) que les cinq spécialités se différencient réellement.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention est clairement orientée vers la valorisation, dans des univers professionnels qui s'y prêtent, de compétences de haut niveau en économie. Elle bénéficie d'une attractivité qui est un peu en trompe l'œil, car ses effectifs importants viennent en partie du nombre de redoublants et/ou d'étudiants qui y échouent. En M2, les spécialités sont inégales dans leur capacité d'accueil, dans leur structuration et dans leur attention à l'insertion professionnelle des étudiants. La mention est marquée par un assez fort centrage des économistes de l'Université Montpellier 1 (UM1) sur eux-mêmes et ce biais mérite d'être corrigé : certaines spécialités ont su le faire et mettre en place à la fois les compléments de formation indispensables à la valorisation de compétences d'économistes dans des postes qui sont rarement définis comme tels et des dispositifs de pilotage qui permettent de vérifier l'adéquation du cursus à ses fins ; d'autres spécialités sont plus fragiles et maintiennent un niveau d'exigence très élevé sans vérifier que lesdites exigences soient en phase avec celles associées aux fonctions à occuper. L'ouverture à d'autres disciplines parentes (gestion et droit) et à d'autres approches de l'économie que celles privilégiées au laboratoire montpellierain d'économie théorique et appliquée (LAMETA) peuvent, avec l'intervention des professionnels, permettre de corriger ce tropisme.

Globalement, le M1 est marqué par une faible attractivité pour les étudiants issus de troisième année de licence (L3) et par un très fort taux d'échec. Les cinq spécialités qui accueillent en M2 des effectifs de l'ordre de la centaine d'étudiants n'offrent une solution de poursuite de leur cursus à l'UM1 qu'à une quarantaine d'étudiants issus du M1 de la mention dont les effectifs ont fluctué ces dernières années entre 78 et 145 inscrits. Si la capacité des spécialités à attirer bien au-delà de l'UM1 est indéniablement un bon signal, le rendement du système pédagogique du M1 fait problème : il est extrêmement lourd et consommateur d'heures d'enseignement ; les étudiants doivent suivre 20 cours qui tous ont le même coefficient et sont conduits, pour essayer d'assurer leur réussite, à développer des comportements opportunistes qui se traduisent néanmoins par des moyennes absolument catastrophiques aux examens dans certaines des matières. Les dites matières qui sont souvent obligatoires pour tous ont ce statut parce qu'elles semblent considérées comme indispensables pour pouvoir suivre les formations de M2 et réussir professionnellement mais le système conduit paradoxalement à ce qu'il soit parfaitement possible de réussir en les négligeant.

Plus généralement, le M1 se présente comme un parcours d'obstacles dressés devant des étudiants qui ont déjà fait l'objet les trois années précédentes d'une sélection importante. Sans pouvoir réellement commencer des spécialisations qui ne vont concerner qu'une petite partie d'entre eux in fine, les étudiants se voient imposer une multiplicité de matières sans vraie hiérarchie entre elles. Les modalités d'acquisition des connaissances comme d'évaluation restent les mêmes que celles qu'ils ont connues jusque-là (cours + écrit).

Ces problèmes ont été pointés par un rapport d'autoévaluation réalisé à la demande de la présidence de l'université qui fournit les bases d'une refonte d'un cursus de M1 qui, en l'état, est plus une « quatrième année de licence », et que déserte d'ailleurs la majorité des diplômés de L3 de l'UM1. Une pédagogie plus sélective et diversifiée, davantage attentive à sa capacité à offrir des solutions à la majorité des inscrits devrait être un des éléments clés du cahier des charges du projet pédagogique de la mention. Elle passerait par la capacité de la mention à proposer aux étudiants d'autres approches de l'économie moins exigeantes sur le plan mathématique et valoriserait d'autres modes d'apprentissage et d'évaluation que le couple cours magistral/écrit. Le construire exigera que l'ensemble de la communauté pédagogique incluant les responsables et étudiants de L3 aussi bien que les équipes, étudiants et employeurs des spécialités s'engagent sur le chantier.

Parmi les questions à traiter, celle des « nouveaux arrivants » en M1 issus principalement des universités étrangères devrait faire l'objet d'une attention particulière. En effet, le rapport d'autoévaluation indique que ceux-ci constituent un tiers de l'amphithéâtre pour ceux qui s'inscrivent à l'UM1 pour la première fois et qu'il faut y ajouter ceux qui, ayant échoué l'année précédente, vont venir constituer les deux tiers des redoublants. Ce sont ainsi 60 % des étudiants qui n'ont pas suivi la L3 de l'UM1 et qui, manifestement, ont dans leur très large majorité toutes les



peines du monde à satisfaire les exigences du cursus de M1. Etant donnée la charge de travail associée à cet effectif et les efforts et espoirs qui sont les leurs, la situation ne peut rester en l'état.

- Points forts :
 - Une auto-évaluation en M1 porteuse d'idées neuves et de perspectives encourageantes.
 - Une offre de spécialités attractive.
 - Une équipe pédagogique principalement structurée autour du LAMETA.

- Points faibles :
 - Un très faible taux de réussite et une attractivité en trompe l'œil puisque les effectifs sont en large partie constitué de redoublants.
 - Une pédagogie peu claire et très conservatrice.
 - Un pilotage des spécialités parfois problématique.
 - Une ouverture sur les autres disciplines et approches de l'économie insuffisante.

- Recommandations pour l'établissement :

Le M1 EFM doit tirer les conclusions du rapport d'autoévaluation qui a été commandé pour essayer de comprendre comment le taux d'échec extrêmement élevé pouvait être expliqué et réduit. Les pistes qu'il proposait doivent être complétées par l'analyse des spécialités ; les unes et les autres devront se demander si et jusqu'à quel point elles pourraient évoluer pour accueillir des promotions plus nombreuses et probablement moins à même de remplir les critères d'excellence académique qu'elles font prévaloir.

Sans préjuger des résultats d'un tel travail, il n'est pas certain que, dans leur conception actuelle, les cinq spécialités soient à même d'offrir des perspectives à des promotions plus importantes. Une réforme du M1 allant dans ce sens doit donc être conduite de manière conséquente et permettre que la question du sort des M1 aujourd'hui réglé par leur échec à l'examen soit posé à la fois aux responsables de spécialités et aux milieux socio-professionnels dont ils sont familiers.

Selon toute vraisemblance, les critères de sélection aujourd'hui prévalant auront à être relâchés et, à l'approche très élitiste retenue par les responsables de spécialité, il faudra substituer une approche qui permette à des étudiants moins à même d'exceller dans le référentiel actuellement retenu de valoriser leurs aptitudes. Ceci signifie que la mention doit savoir, mieux qu'elle ne le fait aujourd'hui, s'ouvrir à d'autres disciplines ou approches et/ou organiser des passerelles qui permettent de sortir de la situation actuelle qui consiste à accueillir des promotion de 150 à 200 étudiants en M1 pour ne diplômé et/ou n'accueillir dans les spécialités de M2 que 40 d'entre eux.



Evaluation par spécialité

Economie des technologies de l'information et de la communication

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Montpellier 1 (Faculté d'Economie)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité ouverte en 2008 doit permettre à des Bac+5 en économie de valoriser leur formation dans un secteur dont les caractéristiques et contraintes lient le devenir stratégique à des problématiques et des débats d'analyse économique et, en particulier, à la question de savoir si, et jusqu'à quel point, le droit économique « standard » peut s'appliquer au secteur. Adossée à un laboratoire qui compte de nombreux spécialistes de ces questions, elle bénéficie également du soutien de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (IDATE) et des réseaux d'entreprises et d'institutions qui y sont liés. Si l'approfondissement des connaissances et compétences proprement économiques y est privilégié, l'objectif de professionnalisation y est fort bien intégré et les étudiants bénéficient pour cela d'un dispositif de soutien et d'incitations à développer leur autonomie pour assurer leur intégration puis leur réussite professionnelle.

- Appréciation :

La spécialité est assez remarquable dans l'équilibre qu'elle trouve entre la recherche d'excellence académique par des spécialistes reconnus et celle d'une très grande opérationnalité. Les économistes montpelliérains qui l'ont conçue savent pour cela aller chercher à Montpellier et au-delà les collègues gestionnaires ou juristes qui peuvent compléter leurs compétences. Les professionnels sont également très présents à la fois dans le cursus et dans le pilotage de la spécialité qui s'appuie sur un conseil dit de perfectionnement où siègent le responsable de la spécialité, le directeur de l'IDATE et cinq professionnels représentant à la fois les institutions de régulation et les grands opérateurs du secteur.

La formation est attractive puisqu'elle reçoit annuellement 120 dossiers. Elle pourrait toutefois l'être davantage en M1 où elle n'est choisie que par un nombre limité, mais croissant d'étudiants. Avec des promotions aujourd'hui inférieures à 15 étudiants, elle se donne les moyens de travailler bien. La question de savoir si et comment elle pourrait accueillir davantage d'étudiants issus du M1 mérite néanmoins d'être posée. La question d'ouvrir le master par la voie de l'alternance a, selon le dossier, été posée. C'est là une voie qui paraîtrait très porteuse pour la formation dont le professionnalisme serait ainsi valorisé.

Ainsi, cette spécialité a su se mettre d'emblée dans une configuration très convaincante et conforme au projet de la mention : valoriser les outils de l'analyse économique dédiés à l'analyse des firmes et des marchés dans différents champs sectoriels et/ou fonctionnels. Les objectifs pédagogiques sont clairement énoncés en termes de domaines d'analyse liés à l'économie des technologies de l'information et de la communication (TIC). Ils sont référés aux emplois et aux principales missions susceptibles d'être confiées aux futurs diplômés. Le cursus est ensuite conçu en diversifiant les interventions, les modes d'apprentissage et d'évaluation. Une place déterminante est donnée d'emblée au projet professionnel et est incarnée par l'intervention de l'Association pour l'Emploi des Cadres (APEC) dès les premières semaines. Il restera à préciser et à contrôler à l'avenir l'insertion des étudiants pour laquelle, le dossier fournit trop peu d'éléments d'appréciation.



- Points forts :
 - Adossement à des chercheurs compétents et spécialistes.
 - Adossement à l'IDATE.
 - Tonalité professionnelle donnée clairement grâce à l'intervention de l'APEC très tôt dans le cursus par exemple.
 - Place importante faite aux « projets » par rapport aux écrits dans l'évaluation et la pédagogie.

- Points faibles :
 - Des effectifs faibles en M1 et en M2.
 - Une maquette perfectible marquée par un traitement des « interventions des professionnels » isolé dans une UE spécifique.
 - Un suivi du devenir des étudiants, des travaux du conseil de perfectionnement et de l'évaluation de la formation par les étudiants à améliorer.

- Recommandations pour l'établissement :

L'exemplarité de cette spécialité gagnera à être confirmée dans l'avenir et on peut souhaiter pour cela que le rôle et les travaux du conseil de perfectionnement soit plus clairement énoncés et que les enquêtes sur l'insertion professionnelle à 30 mois soient une base pour ses travaux, que le suivi et l'appréciation de la formation par les étudiants soient améliorés et que l'intégration des apports de professionnels soit plus fort et ne soit par conséquent plus traité comme une UE à part. De la même manière, on notera la perfectibilité de l'ouverture internationale de la spécialité qui s'y prête pourtant.



Economie et droit de l'énergie

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Montpellier 1

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs de la spécialité s'intègrent bien dans le projet pédagogique et la « stratégie » de la mention EFM, car l'énergie est un secteur dont les pratiques (de fixation des prix ou de sélection des projets d'investissement par exemple) et l'environnement réglementaire (droit de la concurrence, réglementations environnementales) sont fortement marquées par l'analyse économique. La spécialité peut s'appuyer d'autre part sur une recherche active du LAMETA sur l'ensemble de ces questions et sur une bonne insertion de ces travaux et de la formation dans les univers professionnels et institutionnels liés.

Bien ancré à l'UM1, la spécialité attire une proportion significative des étudiants (minoritaires en M1) issus de la L3 de l'UM1. Tout indique que ce sont plutôt de bons étudiants et qu'ils réussissent plutôt mieux que la moyenne aux examens. Ceci renvoie par conséquent à un cursus sélectif et exigeant. Il l'est d'autant plus que la spécialité a accueilli ces cinq dernières années entre 17 et 31 inscrits dont une proportion variant entre 1/3 et 1/2 venait d'une autre formation.

- Appréciation :

La spécialité ressort comme étant de bon niveau et comme pratiquant un haut niveau d'exigence. Le dossier a toutefois été traité avec légèreté et valorise peu une spécialité dont on demande aux évaluateurs de considérer que si elle existe depuis longtemps et continue d'attirer c'est qu'elle est de qualité et assure une bonne insertion professionnelle. Ainsi, les aspects liés à la professionnalisation, l'exposé des taux d'insertion professionnelle ou la question du conseil de perfectionnement sont expédiés en quelques lignes et ce traitement suscite quelques inquiétudes quant à la question de savoir si le pilotage de la formation permet de s'assurer des débouchés offerts aux étudiants et de l'adéquation du cursus aux fonctions exercées.

La spécialité fait intervenir de nombreux professionnels, mais « loge » leurs interventions qui représentent un volume horaire de 100 heures (+ 20 heures de « conférences de méthodes ») dans une UE qui correspond à un « cycle de conférences ». Pour la cohérence du projet pédagogique et la qualité de la formation, les conférences gagneraient probablement à être rattachées aux sept ou huit enseignements clés.

De même, pour préparer des étudiants à s'insérer dans un secteur comme celui de l'énergie, il est un peu surprenant qu'un effort plus important d'ouverture internationale ne soit pas fait.

- Points forts :

- Le choix d'un secteur d'activité qui a, depuis très longtemps, recruté beaucoup d'économistes.
- La notoriété de la formation dans l'UM1 et auprès des opérateurs clés du secteur visé.
- Une forte attractivité dès le M1.

- Points faibles :

- Défaut de clarté de la maquette et du projet pédagogique.
- Traitement peu convaincant des compétences additionnelles.
- Défaut d'intégration des interventions des professionnels dans les enseignements.
- Faiblesse des relations internationales.
- Gouvernance très incertaine de la formation.
- Absence de conseil de perfectionnement.



- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait clarifier le projet pédagogique, reprendre la maquette, cesser de traiter les interventions des professionnels « hors sol » et doter la spécialité de dispositifs lui permettant de suivre - et de rendre compte de - sa qualité.

La spécialité est très adaptée au projet de la mention et l'UM1 a d'évidence les moyens de la développer. Etant donné l'importance de cette spécialité dans le dispositif d'ensemble du M2 et la proportion significative des étudiants de M1 qui en font le choix, *Economie et droit de l'énergie* (EDE) devrait exhiber tous les attributs souhaités des M2. Un échange de « bonnes pratiques » pourrait dans cette perspective donner à EDE une structure de gouvernance plus convaincante, un projet pédagogique plus structuré et une maquette pleinement convaincante.



Economie quantitative et management des transports

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Montpellier 1 (Faculté d'économie)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La formation cherche à valoriser les compétences et outils des économistes dans le secteur des transports, tous modes confondus. Elle vise plus spécifiquement des fonctions de chargé d'études économiques dans le secteur des transports et/ou de responsables logistique-transports. La spécialité attire relativement peu en M1 et est pour cette raison conduite à recruter ses effectifs en M2 essentiellement hors du M1 EFM qui y prépare directement. Elle jouit d'une notoriété et d'une attractivité qui lui permet d'être assez sélective, mais doit néanmoins déplorer un taux d'échec non négligeable en M2.

Très structurée et très bien pilotée, la spécialité manifeste une indéniable attention à la qualité du service qu'elle rend aux étudiants et au secteur. Son effort pour intégrer davantage d'étudiants issus du M1 de l'UM1 va indéniablement dans le bon sens.

- Appréciation :

L'appréciation de cette formation est positive, car elle est assez exemplaire de ce que peut produire de convaincant la mention EFM pour offrir à des économistes une insertion professionnelle valorisante. Pour cela, la formation est à la fois attentive à ce qui se fait en M1 et au dispositif qu'elle pilote pour le M2.

Alimentée principalement par le laboratoire montpellierain d'économie théorique et appliquée (LAMETA) et par la qualité des travaux que le laboratoire produit en économie des transports, la pédagogie du M2 fait une place de choix aux compétences transversales et à une préparation plus directe à l'insertion professionnelle. Les volumes horaires sont cependant très conséquents et les enseignements assurés par les professionnels mériteraient d'être revus. En effet, en l'état, si la structure des UE est très claire, on a, en UE1, une multiplicité de matières qui mériteraient des regroupements, des évaluations conjointes et, sans doute, une intégration en leur sein ou à leur périphérie, des témoignages des professionnels traités dans une UE3 distincte. Attentive aux problématiques de formation tout au long de la vie, elle peut trouver là une occasion de se renforcer encore. Cette voie et celle qui consiste à renforcer sa présence en M1, et sans doute en L3, sont celles qui peuvent le mieux conforter cette spécialité.

La question posée par les responsables, de savoir quelle est la capacité d'absorption du secteur des publics formés, méritera d'être approfondie sur la base des enquêtes réalisées 30 mois après l'obtention du diplôme. Un conseil de perfectionnement, aujourd'hui inexistant, pourrait devenir une pièce maîtresse du dispositif.

- Points forts :

- Formation bien ancrée.
- Clarté du projet et de la maquette.
- Présence très forte des professionnels.
- Souci du suivi des étudiants sur leur cursus de formation.

- Points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Un suivi du devenir des étudiants à parfaire et à mieux intégrer dans le pilotage de la spécialité.
- Peu de relations extérieures et d'ouverture à l'international.
- Un volume horaire trop important.
- Un traitement des interventions des professionnels sub-optimal.



- Recommandations pour l'établissement :

Du point de vue pédagogique, il conviendrait de reprendre sans doute les 10 matières de l'UE2 et les lier mieux aux témoignages des professionnels pour limiter les volumes horaires, simplifier les évaluations et laisser davantage de place au travail personnel et aux projets.

Quant à son pilotage, c'est là une formation qui a sans doute moins besoin que d'autres d'un conseil de perfectionnement, mais qui confirmerait en s'en dotant son très grand professionnalisme dans le traitement de la question de l'insertion professionnelle et sa capacité à intégrer ces éléments dans le pilotage du dispositif pédagogique.

Enfin, du point de vue de son attractivité et des effectifs qu'elle peut accueillir, les responsables ont déjà saisi tout le profit qu'ils peuvent retirer d'une plus grande présence en M1 et doivent poursuivre leurs efforts en ce sens. Ils sont en outre attentifs aux questions de formation tout au long de la vie et soucieux d'ajuster les effectifs aux capacités d'absorption du milieu qu'ils connaissent. Ils gagneront à approfondir ces efforts et à formaliser les dispositifs qui permettent de les assurer. L'établissement doit s'appuyer sur ces équipes pour engager la réflexion d'ensemble sur le dispositif M1-M2 EFM qu'il sait nécessaire.



Finance de marché et analyse des risques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

UFR de sciences économiques - Université Montpellier 1

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Sup-Agro Montpellier

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, à finalité indifférenciée, mais à vocation principalement professionnelle, est la formation la plus prisée des étudiants de la mention en M1 puisqu'elle attire la moitié des étudiants. Elle offre, en M2, un nombre de places un peu plus élevé que les autres spécialités. Elle ne renonce pas pour autant à un niveau très élevé d'exigence, qu'elle peut maintenir de par son attractivité (recevant annuellement 200 à 250 dossiers).

La formation est en M2 déclinée sur deux semestres d'enseignement et comprend deux parcours : l'un est centré sur la finance de marché, l'autre correspond à l'univers bancaire. C'est au second semestre que les parcours se différencient dans les enseignements avant que les étudiants ne partent en stage pour trois mois minimum.

- Appréciation :

L'équipe pédagogique semble très sûre qu'une très grande sélectivité et des enseignements très exigeants constituent une assurance de qualité et d'opérationnalité. Le dossier ne permet guère d'en juger et l'absence de conseil de perfectionnement ne permet pas de vérifier que cette hypothèse de travail est bonne. Le fait que les compétences transversales, les outils d'insertion professionnelle et le suivi du devenir professionnel des étudiants soient peu traités dans le dossier renforce cette impression et on en viendrait presque à se demander si les enseignants n'ont pas tendance à inscrire l'intérêt des étudiants dans le prolongement des derniers développements de l'analyse économique sans s'assurer que leur point de vue est partagé par les entreprises d'accueil.

Pour contrebalancer ce point de vue, il est manifeste que la spécialité bénéficie d'un ancrage clair dans les milieux professionnels concernés qui sont impliqués dans les enseignements. Les responsables envisagent également de développer la possibilité de proposer la formation par la voie de l'alternance. C'est là une voie qui devrait conduire à améliorer la qualité de pilotage de la formation et à la doter, par exemple, d'un conseil de perfectionnement.

Ainsi, la spécialité est exigeante et attractive à la fois parce qu'elle s'affiche déjà comme une spécialité d'excellence et prétend renforcer ce trait à l'avenir et parce que la thématique est porteuse. Le lien entre excellence et opérationnalité doit toutefois être mieux construit et vérifié. Il faut pour cela que le pilotage de la spécialité évolue.

- Points forts :

- Clarté du projet pédagogique et de la maquette.
- Attractivité et sélectivité.
- Différenciation des parcours au second semestre.
- Qualité des équipes de recherche sur ces questions.

- Points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Relative faiblesse de la participation des professionnels.
- Faiblesse dans le suivi du devenir des étudiants et défaut d'information à ce sujet dans le dossier.
- Relations internationales bien faibles.
- Tendance à ne pas ménager aux professionnels la place qu'ils mériteraient dans les dispositifs de pilotage et les enseignements.



- Recommandations pour l'établissement :

La spécialité est un des points forts de la mention qui y trouve une part importante de son attractivité en M1 comme en M2. Il est dès lors crucial que ladite spécialité soit exemplaire du point de vue pédagogique comme du point de vue de la qualité des dispositifs d'insertion professionnelle qu'elle propose ou de son pilotage.

Dans cette perspective, d'autres spécialités de la mention EMF pourraient fournir aux responsables des idées pour améliorer à la fois l'aptitude du cursus à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants et le pilotage de l'adéquation des contenus aux besoins en compétences des employeurs.

Etant donnés les effectifs concernés en M1 et le faible nombre de places offertes par cette formation d'excellence, l'établissement gagnerait aussi à se poser la question du devenir des recalés à la sortie du M1 et/ou à l'entrée du M2.



Système d'information économique pour l'entreprise

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

UFR de sciences économiques - Université Montpellier 1

Polytech

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Issue de deux Diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) de l'UM1, la spécialité a été créée sous cette forme en 2009. Elle doit permettre de former des professionnels de la collecte et du traitement des données économiques. Elle mobilise pour cela à la fois des enseignants-chercheurs économistes et informaticiens.

Proposée en M1 dans la mention EMF, la spécialité attire très peu et l'immense majorité des promotions en M2 est issue d'autres M1. La faiblesse des effectifs en M1 ne permet pas de justifier de cours propres et les quelques étudiants concernés suivent donc des enseignements qui sont toujours mutualisés avec d'autres spécialités et, en particulier, avec ETIC. En M2, les enseignements sont organisés sur deux semestres en 13 cours auxquels vient s'ajouter le stage. Sur 290 heures, 92 sont assurées par des professionnels.

- Appréciation :

Le dossier dont nous avons disposé est très laconique sur bien des points et on ne sait ainsi rien des enseignements - mis à part leurs titres - des enseignants qui les assurent - sauf leur nom de famille - ou de leurs modalités d'évaluation. Le peu que l'on sache semble indiquer des contenus cohérents avec les visées affichées, mais on manque d'éléments. On ne sait pas non plus quelle est la durée du stage.

Le rapport d'auto-évaluation des M1 en économie de l'UM1 permet de disposer de quelques informations qui indiquent que le très faible nombre d'étudiants qui présélectionnent cette spécialité en M1 échoue de surcroît plus que la moyenne.

On constate que ce M2 est caractérisé par sa très faible capacité d'accueil des étudiants issus du M1 EMF et par un taux d'échec très élevé en M2 (20/31 inscrits en 2011 ; 7/17 inscrits en 2012).

On nous assure, sur la base de ce qui a pu être appréhendé lors de leur soutenance sur ce qui attendait les étudiants que, pour les diplômés, l'intégration professionnelle est quasi-parfaite. L'information fournie nécessiterait cependant d'être plus précise pour pouvoir s'en assurer.

On ne dispose pas des éléments pour statuer réellement, mais le dossier en l'état reflète des problèmes qu'il n'est pas certain que la présence d'un conseil de perfectionnement suffise à régler, car la double appartenance (et la double origine) de la formation semble poser des problèmes de gouvernance.

- Point fort :

- Des contenus cohérents avec les objectifs visés.

- Points faibles :

- La très grande légèreté du dossier.
- Une gouvernance sujette à interrogations.
- Une très faible attractivité en M1.
- Un taux d'échec étonnamment élevé en M2.



- Recommandations pour l'établissement :

Il est essentiel de chercher à rendre cette spécialité davantage attractive en M1.

Pour le M2 se pose manifestement un problème que traduit un taux d'échec inacceptable : soit le problème est au niveau du recrutement soit les étudiants n'ont pas compris en s'inscrivant ce qui les attendait. Dès lors que des débouchés semblent bien exister et que les équipes pédagogiques semblent à même d'amener les étudiants diplômés à l'emploi, cette carence mériterait d'être résorbée afin de ne pas priver l'UM1 d'une spécialité manifestement utile.



Observations de l'établissement

Evaluation des diplômes

Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Montpellier 1 – UM1

Mention : Economie de la firme et des marchés

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Demande n° : S3MA150009210

Observations sur la mention:

Compte tenu des nouvelles nomenclatures et au regard des observations faites dans le rapport d'évaluation de l'AERES (« très faible taux de réussite, attractivité en trompe l'œil, pilotage des spécialités parfois problématique »), l'offre de formation 2015-2019 en Master sera profondément modifiée pour être plus lisible, plus attractive et permettre une meilleure réussite des étudiants. Elle comprendra désormais 4 mentions et 13 parcours-types :

- **Monnaie, Banque, Finance, Assurance (MBFA)**
 - o Analyse des risques bancaires (ARB)
 - o Analyse des risques de marché (ARM)
 - o Actuariat (ACT)
 - o Système d'Informations Economiques et Financières (SIE)
- **Economie et Management Public (ECMP)**
 - o Ingénierie des Projets et des Politiques Publiques (IPP)
 - o Economie et Politique Publiques (EPP)
 - o Economie Comportementale et Décision (ECD)
- **Economie de l'Environnement, de l'Energie et des Réseaux (EEET)**
 - o Marchés et Droit de l'Energie (MDE)
 - o Transport et Logistique (TRS)
 - o Economie de l'Environnement, Développement Agricole et Alimentation
- **Economie Industrielle et des Réseaux (ECIR)**
 - o Economie Numérique (ECN)
 - o Industries et Réseaux Energétiques (IRE)
 - o Economie des Réseaux Intelligents (ERI)

Cette structuration a été pensée au regard des thématiques de recherche des deux laboratoires de recherche, le LAMETA et d'ARTDev et au regard des débouchés professionnels potentiels pour les étudiants.

Quelques principes de base ont été posés dans la construction de la nouvelle offre en Master :

En Master 1, Une structure commune a été mise en place pour tous les parcours de toutes les mentions avec l'idée de permettre des réorientations à l'intérieur des mentions, entre parcours, à l'entrée en M2. Pour accroître les taux de réussite en Master 1 et renforcer certaines compétences, le nombre d'UE a été réduit à 15 (au lieu de 20 dans la précédente maquette) et la durée moyenne des cours a été augmentée. Cette réduction de nombre de cours permettra clairement aux étudiants de mieux s'organiser pour travailler plus efficacement et approfondir les nouvelles UE avec des volumes horaires plus importants.

La spécialisation est progressive en M1 : le premier semestre est principalement un semestre commun à l'ensemble du M1 (2/3 des cours) avec un début de différenciation par mention ; le second semestre de Master 1 sera un peu plus spécialisé.

Ainsi pour répondre au rapport d'évaluation de l'AERES, la formation ainsi proposée devrait être plus lisible avec l'objectif de réduire « *le taux d'échec extrêmement élevé* ». La restructuration complète et la meilleure lisibilité permettront très certainement d'*« accueillir des promotions plus nombreuses »*.

Observations sur la spécialité "**Economie des technologies de l'information et de la communication**" :

Il s'agit d'une spécialité jeune ouverte seulement depuis 2008. Le choix a été fait de limiter le nombre d'étudiants inscrits afin d'assurer un encadrement de très bonne qualité. La bonne réputation de cette formation va permettre d'attirer davantage d'étudiants en M1 et ainsi d'augmenter les effectifs en M2 pour les prochaines années.

A première vue, l'intervention des professionnels peut paraître isolée en raison de la présence d'une unité d'enseignement spécifique. Toutefois, de nombreux professionnels interviennent dans d'autres unités d'enseignement, c'est le cas par exemple du cours sur la réglementation des télécoms qui est entièrement assuré par un professionnel de l'ARCEP (le régulateur du secteur) ou encore du cours sur les stratégies dans les médias assuré par des professionnels de l'IDATE.

Un effort particulier sera fait dans les prochaines années pour développer les études sur le suivi des étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants. Le Conseil de Perfectionnement va aussi renforcer son rôle de pilotage de la formation.

Observations sur la spécialité "**Economie et droit de l'énergie**" :

Tout d'abord, l'équipe d'accueil de cette formation n'est pas le LAMETA mais Art-Dev, UMR CNRS. Concernant le Conseil de Perfectionnement, il va être créé et cela va constituer la priorité de notre action pour la prochaine accréditation.

Quant à la dimension internationale de la formation, elle est un de ses atouts mais cela n'est peut-être pas mis suffisamment en valeur dans le dossier ; certaines années la moitié de la promotion a effectué son stage à l'étranger, en Asie, en Amérique Latine ou en Europe.

Concernant l'insertion professionnelle, la plupart des étudiants ont trouvé un emploi assez rapidement comme le montrent les enquêtes faites par les services centraux de l'Université Montpellier I.

Observations sur la spécialité "**Economie quantitative et management des transports**" :
Sans observations.

Observations sur la spécialité "**Finance de marchés et analyse des risques**" :
Sans observations.

Observations sur la spécialité "**Système d'information économique pour l'entreprise**" :
Sans observations.

Fait à Montpellier
Le Président de l'Université Montpellier 1
Philippe AUGÉ

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Philippe Augé', with a stylized flourish at the end.